

LES CERTIFICATIONS ACPM

LA DIFFUSION



LE TIERS CERTIFICATEUR HISTORIQUE DES MÉDIAS

CONTRÔLER, CERTIFIER, PUBLIER



L'ACPM est la seule organisation capable de fournir au marché des **données unifiées et certifiées sur la diffusion de la Presse**.

L'ACPM définit en concertation avec le marché **les règles de contrôle** et harmonise les indicateurs de dénombrement de chaque média.

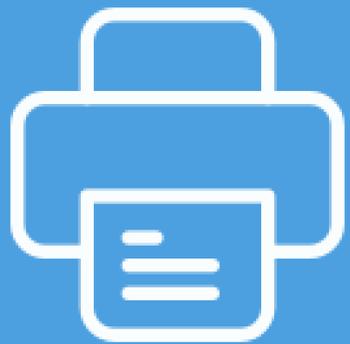
FAIRE CERTIFIER LES CHIFFRES DE VOS CONTENUS MÉDIAS PAR L'ACPM VOUS PERMET DE :

- **Valoriser vos contenus médias** sur le plan éditorial et publicitaire
- **Participer à la professionnalisation** du marché, en répondant aux attentes des annonceurs et des agences médias
- **Vous comparer** sans ambiguïté aux autres acteurs du marché
- **Gagner en visibilité** et en reconnaissance



DIFFÉRENTS INDICATEURS CERTIFIÉS

TIRAGE



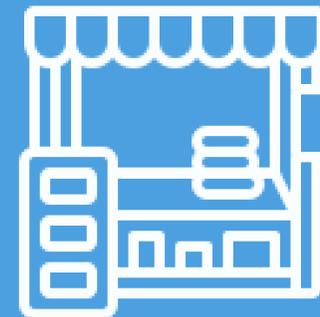
PORTAGE



ABONNEMENTS



VENTES
AU N°



VERSIONS
NUMÉRIQUES



VENTE
PAR TIERS



SERVICES COMPLÉMENTAIRES

DÉCLARATION SUR L'HONNEUR DE LANCEMENT (DSHL)

- Possibilité de communiquer des le lancement d'un nouveau titre

La DSHL est une déclaration utile pour les titres qui se lancent. Elle permet de communiquer les chiffres de son titre dès le 1er mois, sans attendre le premier contrôle OJD réglementairement prévu au bout de 6 mois de diffusion.

SERVICE POUR HABILITATION AUX ANNONCES JURIDIQUES ET LÉGALES (AJL)

- Possibilité de certifier la répartition géographique du 1er semestre de votre titre

Le contrôle et la certification ACPM de la diffusion des 6 premiers mois vous permettra de compléter votre dossier d'habilitation préfectorale.

PUBLICATIONS DES CHIFFRES

SUR LE SITE ACPM.FR, LES RÉSEAUX SOCIAUX ET VIA COMMUNIQUÉS DE PRESSE

& aussi sur des outils de base de données et de mediaplanning : le Décisionnel et les centres serveurs Poppy et MediaLand

01 TOUS LES MOIS

DDM OJD / PGID OJD

Des quotidiens nationaux, régionaux
et les quotidiens gratuits

02 TOUS LES TRIMESTRES

DDT OJD

Les principaux hebdomadaires
grand public

03 TOUS LES SEMESTRES

DSH OJD / PV OJD

Tous les titres
de Presse

Pour chaque titre il y a : la Déclaration Sur l'Honneur (DSH) ou le PV de contrôle

6 BONNES RAISONS D'ADHÉRER

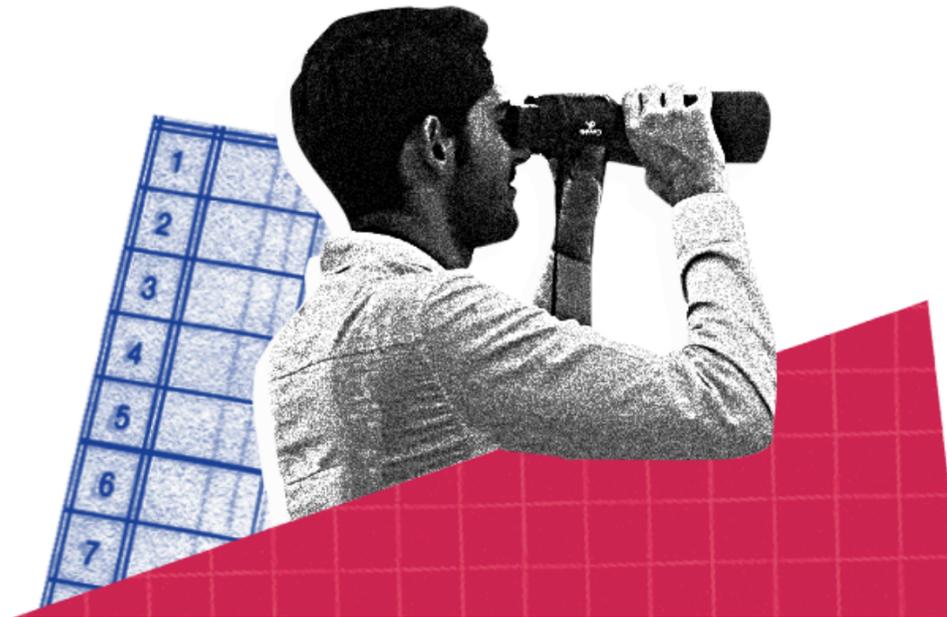
- 01 LA LÉGITIMITÉ**
Profiter de la force d'une marque centenaire
- 02 LA CRÉDIBILITÉ**
Une certification qui vous donne plus de crédibilité face à vos interlocuteurs
- 03 LE POSITIONNEMENT**
Situez vous par rapport au « marché »
- 04 L'EFFICACITÉ**
Des outils identiques et pertinents
- 05 UN ARGUMENTAIRE**
Des arguments de poids qui permettent d'étayer votre discours
- 06 LA VISIBILITÉ**
Soyez plus visible



FOIRE AUX QUESTIONS

Est-ce qu'on peut aussi adhérer quand on a une faible diffusion ?

« Un titre avec une faible diffusion certifiée sera **toujours plus considéré qu'un titre avec une diffusion non certifiée.** »



Comment l'ACPM peut dynamiser mon chiffre d'affaires ?

« La certification est un premier indicateur pour les achats et **permet d'être identifié en agence pour l'acheteur.** »

Quelle est la pertinence de la certification face aux arguments déclarés de la concurrence ?

« Les titres non certifiés restent des titres satellites non prioritaires. »

« C'est **un atout** d'être certifié face aux autres médias qui ont souvent beaucoup d'indicateurs de mesures différents. »

Pourquoi être certifié lorsque l'on connaît sa diffusion ?

“Le dire c'est bien, mais quand c'est prouvé par le tiers de confiance du marché c'est mieux. En plus, **les chiffres sont annoncés sont souvent loin de la réalité**”

FAIRE ADHÉRER VOS TITRES À L'ACPM



Crédibilité envers le marché (agences, annonceurs, régies, etc) de l'ACPM en fournissant des chiffres certifiés



Se comparer équitablement



Vendre sa publicité et être référencé dans les outils de mediaplanning



Bénéficier de données certifiées, permettant un suivi des performances dans le temps



Bénéficier de l'expertise d'un organisme de certification reconnu



Reconnu par la **Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse (CPPAP)**

"Pouvez-vous- indiquer pour chacune des raisons listées, dans quelle mesure elle ont été importantes dans votre décision d'adhérer à la Diffusion ACPM ?"

 **117** répondants

KANTAR

Etude Kantar Profiles menée en 2022 sur tous les AG Votants et les contacts opérationnels Diffusion et Fréquentation ACPM

ACPM

Tous les détails sont disponibles sur le site www.acpm.fr dans la rubrique Adhérer

TARIFS

DROIT FIXE
(Annuel par Editeur)

750€ H.T



**DROIT
PROPORTIONNEL**

Quelques exemples

Coût annuel

Mensuel gratuit (-10 000
ex)

500€ H.T

Mensuel payant (-30 000
ex)

1 800€ H.T

LA DIVERSITÉ DE NOS ADHÉRENTS

TRIBUNE DE LYON
Lyon, ça bouge près de chez vous !

Le Point

PICSOU
MAGAZINE

La France Agricole

Gala

Le Monde

**rock
&
folk**

20
minutes

THE RED
BULLETIN
BEYOND THE ORDINARY

LA
VOIX
DU
NORD

ACPM

ACPM

LE TIERS DE CONFIANCE
LA VALEUR DES MÉDIAS

89 Rue de Monceau, 75008 Paris

diffusion@acpm.fr

www.acpm.fr

ACPM